

Image not found or type unknown



## A qui revient le fermage en indivision?

Par **kachou2012**, le **02/03/2016** à **16:46**

Bonjour,

Suite au décès des parents, mon frère et moi étions en indivision.

Dans la succession, il y avait des terrains agricoles, mon frère avait encaissé le fermage et sa compagne a signé un justificatif comme quoi elle avait elle aussi encaissé un fermage.

Devant le notaire, mon frère a affirmé n'avoir rien touché.

Sachant que je ne l'ai su que plus tard quelle est ma position et que dois-je faire?

Merci.